



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 19 décembre 2025 Délibération n° 2025-31

Objet de la délibération : Demande de subvention LEADER pour le projet de « communication sur le programme LEADER »

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance :

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 46 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 26 présents (24 votants)

Date de convocation :

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf décembre à dix-huit heure trente, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Marc GALZENATI, Philippe LUCOTTE, Danielle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Dominique BONDIVENA, Gilbert THOREY, Marine VINCENT, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Cyril BRULÉ, Éveline DELOINCE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Françoise GUERRIER, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, (Saulieu) ; Martine EAP-DUPIN, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Véronique LAMAS, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Gérard VERDREAU, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Florence DELARUE, Amandine MONARD (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Pierre POILLOT, Gérard SAGETAT, Denis NEAULT, Patrick BLIGNY, Francis GUYOT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Jean-François FEVRE, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Catherine SADON, Eric BAULOT, Patricia NORE RENOT (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN

www.auxois-morvan.fr

03 80 49 65 09

13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Dans le cadre du programme LEADER, une action de communication et de valorisation des fonds européens est prévue.

- Pour le programme 2023-2027, il a été décidé de partir sur des actions de valorisation globale du programme, avec :
- la création d'un film valorisant des projets financés par LEADER
 - la participation au salon des maires de Côte d'Or, afin d'échanger et de communiquer sur le programme LEADER
 - la création d'autocollants logotés, permettant de valoriser le partenariat européens
 - la création d'écocup logotés

Il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant HT	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Dépenses de communication	7 689,42 €	LEADER	80,00 %	6 151,54 €
		Autofinancement	20,00 %	1 537,88 €
Total	7 689,42 €	Total	100 %	7 689,42 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour :

Contre :

Abstentions :

24

0

0

- 1) Précise que ce projet s'inscrit en section de fonctionnement ;
- 2) Valide le projet et le plan de financement ;
- 3) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER du Pays Auxois Morvan ;
- 4) Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus ;
- 5) S'engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement ;
- 6) Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,

Monsieur le Président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté